

# Compte-rendu

## du Conseil Municipal

Le deux septembre deux mille vingt à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Gardonne s'est réuni en session ordinaire à la salle du Foyer-Club, pour des raisons sanitaires liées au COVID-19, sous la présidence de Monsieur Pascal DELTEIL, Maire.

**Étaient présents** : M. Jean-Christophe BOUSQUET, M. Jean-Claude ROSET, Mme Béatrice FEYTOUT, M. Frédéric GAUTHIER, M. Patrick LE CLAINCHE, Mme Marie-Claude JAVERZAT, M. Bernard MICHEL, M. Sylvain CONNANGLE, Mme Christine LALIZOU, M. Christophe BAËZA, M. Christophe DURAND, Mme Julie JACQ, Mme Hélène BEDUBOURG, Mme Séverine BORDAS, Mme Christelle CHATEAUNEUF.

**Absents excusés** : M. Sylvain ROOY qui donne procuration à M. Pascal DELTEIL, Mme Christine TOURENNE qui donne procuration à M. Michel BENARD et Mme Coraline ROTH qui donne procuration à M. Jean-Claude ROSET

Mme Christine LALIZOU est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Location salle Jeanne d'Arc pour des cours de danse
- Fermeture d'un poste d'Adjoint technique territorial

Le Conseil Municipal adopte l'ordre du jour ainsi modifié.

Remerciements des familles ALOIR, GIANDUZZO et LAFONT pour les marques de sympathie témoignées par le Conseil Municipal lors du décès de leurs proches.

### **➤ Approbation du Compte-rendu des 10 et 15 juillet 2020 :**

Les procès-verbaux des séances des 10 et 15 juillet 2020 n'appellent pas d'observations de la part de l'assemblée. Ils sont donc adoptés à l'unanimité des membres présents et signés.

### **➤ Contrats d'accompagnement dans l'emploi CAE – CUI – PEC :**

Il est demandé à Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires pour renouveler le contrat PEC CAE-CUI de Mme Marie PRIAT au secrétariat de la mairie à compter du 2 octobre 2020.

Il est demandé à Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires pour renouveler le contrat PEC CAE-CUI de Mme Jayne WACZECKA au service animation à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020. En cas de non-renouvellement, Monsieur le Maire est chargé de recruter un autre agent dans le cadre du Parcours Emploi Compétences pour le service animation.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de recruter un agent dans le cadre du Parcours Emploi Compétences dès que possible pour le service animation.

➤ **Fermeture d'un poste d'adjoint technique territorial :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de supprimer l'emploi d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à 35 heures hebdomadaires, suite au départ à la retraite de l'agent depuis le 01/08/2020.

Le Conseil Municipal décide de supprimer ce poste au 1<sup>er</sup> septembre 2020 et charge Monsieur le Maire de saisir le Comité Technique du Centre de Gestion de la Dordogne.

➤ **Augmentation du temps de travail d'un agent au service technique :**

Au 01/09/2020 le poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe va être supprimé. Afin de conserver la qualité du service public, le Conseil Municipal décide d'augmenter le temps de travail de 15 heures, pour un total hebdomadaire de 21 heures d'un agent au service technique.

Cet agent, Mme Pauline CARRIE, qui bénéficie également d'un contrat d'adjoint territorial d'animation pour une durée hebdomadaire de 14 heures, effectuera donc un total de 35 heures de travail hebdomadaires.

➤ **Remplacement éclairage public Foyer n° 231 :**

Le SDE 24 a établi un projet pour le renouvellement du foyer n°231 détérioré route des Guaybauds pour un montant HT de 867.54 €. La commune approuve le dossier qui lui est présenté et s'engage à s'acquitter des sommes dues, à raison de 65 % de la dépense nette HT.

➤ **Illuminations de Noël 2020 :**

Le devis de la société BREZAC d'un montant de 3 536,36 € TTC est accepté.

➤ **Désignation d'un délégué au sein du Syndicat Mixte Informatique AGEDI :**

Mme Christine LALIZOU est désignée délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert AGEDI conformément à l'article 10 des statuts.

➤ **Maîtrise d'œuvre pour travaux Puits de relèvement des eaux de la route de Gageac :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de déplacement du poste de relèvement des eaux pluviales et son raccordement au réseau existant, Route de Gageac sont nécessaires.

Après réunion de la commission « Développement durable - Environnement - Assainissement – Eau- Berges – Cours d'eau – Fosses et Collecteurs », le devis de SOCAMA INGENIERIE pour un montant TTC de 11 256 € est accepté pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux de réhabilitation.

**Le Conseil Municipal accepte à 18 voix POUR et 1 abstention**

➤ **Location salle Jeanne d'Arc pour des cours de danse :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de FREE TO DANCE, association extérieure à la commune, qui souhaite utiliser la salle Jeanne d'arc, 2 heures par semaine, du 15 septembre 2020 au 9 juillet 2021 inclus.

Le Conseil Municipal donne son accord et fixe le tarif à 500 € pour une utilisation hebdomadaire de 2 heures.

Une convention de mise à disposition de la salle sera établie.

➤ **Point rentrée scolaire 2020**

118 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Gardonne.

Une nouvelle enseignante, Mme CELOTTO, a pris ses fonctions cette année. Elle assure l'enseignement en classe 5, niveau CE2/CM1.

➤ **Point travaux locaux tertiaires 22, rue de l'ancien foirail :**

La réception du chantier se fera après le passage du plombier et du carreleur qui doivent effectuer quelques finitions.

➤ **Compte rendu du Conseil Communautaire de la CAB du 27 juillet 2020**

➤ **Rapports des commissions :**

**Commission scolaire du 28 août 2020 :**

Préparation de la rentrée scolaire :

- entretien et désinfection des locaux
- mise en place des consignes de sécurité COVID 19

**La séance est levée à 22 heures 10**